



15ème législature

Question N° : 37417	De Mme Catherine Pujol (Non inscrit - Pyrénées-Orientales)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances et relance		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > Pour une diminution transitoire des taxes sur les carburants	Analyse > Pour une diminution transitoire des taxes sur les carburants.
Question publiée au JO le : 23/03/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Catherine Pujol interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur une possible baisse transitoire des taxes sur les carburants. Le prix des carburants à la pompe est récemment revenu à son niveau d'avant pandémie de covid-19. Aujourd'hui, le prix des carburants n'est plus supportable pour les millions de Français qui utilisent quotidiennement leur véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail, déposer leurs enfants à l'école, faire leurs courses ou rendre visite à leurs proches. Le coût du pétrole brut ne représente qu'un quart du prix de l'essence, qui est constitué à 60 % de taxes (TICPE et TVA) qui se répercutent à la pompe. Malgré les aides gouvernementales mises en place, l'achat d'un véhicule électrique reste un luxe inaccessible pour de nombreux Français. Dans un contexte de crise sanitaire et économique la préservation du pouvoir d'achat de citoyens doit être une priorité. L'État dispose des moyens pour faire baisser les prix des carburants de manière transitoire pour alléger la charge fiscale qui pèse sur les millions d'automobilistes ou motards. Elle lui demande donc de bien vouloir baisser, même temporairement, la fiscalité sur les carburants jusqu'à ce que la reprise économique permette aux Français d'augmenter leur pouvoir d'achat.